

Regards

sur la relation entre richesse matérielle et bien-être au Luxembourg

Guy SCHULLER et Paul ZAHLEN (STATEC)

Introduction

Dans le numéro précédent de la série « Regards », nous avons analysé la perception du bien-être au Luxembourg. L'objectif de cette contribution est de mettre en relation la richesse matérielle et le bien-être subjectif au Luxembourg.

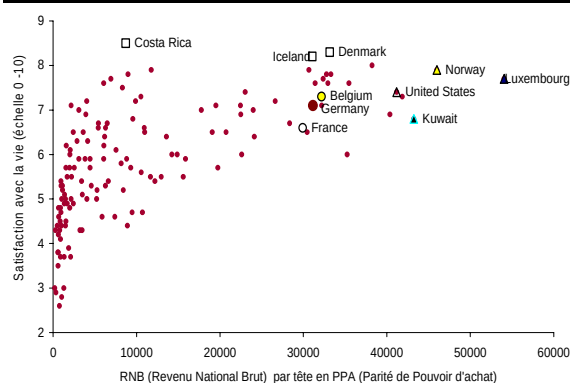
1. Bien-être matériel et bien-être subjectif

Dans les sociétés dites développées, la problématique du lien entre "bien-être subjectif" et "bien-être matériel" est discutée depuis un certain temps. Dans ces sociétés marquées par le consumérisme, on semble assister à une déconnexion entre le bien-être matériel et le bien-être général. On voit la preuve de cette évolution dans le fait que le bien-être matériel (mesuré par le RNB en volume) augmente, alors que le bien-être subjectif (mesuré par la satisfaction avec la vie ou le sentiment de bonheur exprimé dans des sondages) stagnerait depuis des décennies.

Le constat en lui-même ne fait pas de doute. Se pose néanmoins la question s'il est légitime, du point de vue méthodologique, de comparer une variable dont l'échelle est ouverte vers le haut (comme le RNB) avec une variable dont l'échelle est fermée (on demande aux sondés de se situer par rapport à quatre points et leur moyenne est alors multipliée par le facteur 2.5 pour fixer l'échelle de 1 à 10 pour exprimer le bien-être subjectif moyen).

Par ailleurs, toutes les études montrent que, dans les comparaisons internationales (voir graphique 1), le bien-être subjectif dans les pays « riches » est plus élevé que dans les pays pauvres. Il est incontestable qu'à un faible ou médiocre niveau de richesse, la moindre augmentation procure un degré de satisfaction (et de bonheur) supérieur.

Graphique 1: Relation entre satisfaction avec la vie et RNB par tête en PPA. Moyenne 2000-20009



Source: RNB par tête en PPA 2000 - 2008 World Bank database et pour 2009 World Bank publication, Moyenne calculs des auteurs; Happiness Surveys: R Veenhoven, <http://worlddatabaseofhappiness.eur.nl/>.

Néanmoins à partir d'un certain seuil (non encore déterminé avec précision par les recherches), la corrélation entre richesse matérielle et relèvement du degré de satisfaction n'est plus tellement marquée. D'autres facteurs commencent à avoir une importance relativement plus prononcée pour déterminer le degré de bonheur des citoyens.

Remarquons encore qu'en règle générale, à l'intérieur des pays, les moins riches et ceux qui ont un niveau de formation scolaire faible (les deux allant souvent ensemble) ont un niveau de bien-être subjectif plus faible que les classes les plus aisées.

Regards 8-2010

Août 2010

statec
LUXEMBOURG

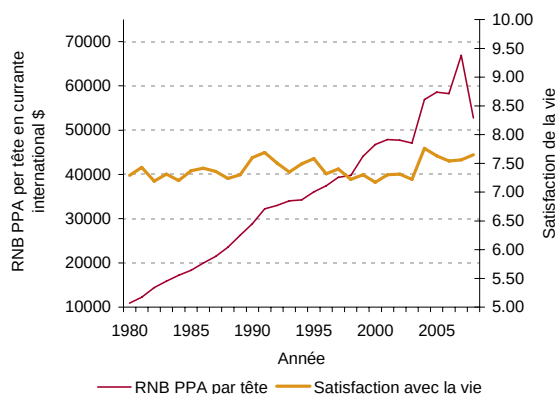
2 Regards 8-2010

sur la relation entre richesse matérielle et bien-être au Luxembourg

2. Relation complexe entre revenu matériel et bien-être subjectif

Au niveau individuel, il n'y a pas de linéarité du lien entre revenu et bien-être subjectif. Les travaux de l'économiste William Easterlin ont montré que, sur l'ensemble d'une vie adulte, le degré de bonheur reste relativement constant (et invariable par rapport au revenu) et qu'une hausse du RNB ne se traduit pas nécessairement par une hausse du niveau de bien-être ressenti par les individus (« paradoxe d'Easterlin »). Dans les pays développés (c'est-à-dire également au Luxembourg), la croissance du niveau de vie (mesuré par le RNB) n'est pas accompagnée par une augmentation proportionnelle du bien-être subjectif.

Graphique 2: RNB par habitant et satisfaction avec la vie du Luxembourg 1975-2008



Source: Satisfaction de la vie: R. Veenhoven, World Database of Happiness, collection Happiness in Nations, Nation Report Luxembourg, Assessed at 2010-07-26 from <http://worlddatabaseofhappiness.eur.nl>; RNB (Revenu National Brut European Commission Ameco database series OVG, NPTN; authors own calculations

Il semble que ce soient les changements d'aspiration qui permettent d'expliquer la relation « paradoxale » entre revenu et bonheur. A aspiration donnée, un revenu supérieur procure un degré de bonheur plus élevé. Au fil du temps la croissance du revenu engendre un relèvement du niveau des aspirations, maintenant ainsi le degré de bonheur plus ou moins constant, stable.

La théorie d'Easterlin a été contestée - notamment par Veenhoven et Hagerty - , mais en tout état de cause, la relation entre revenu matériel » et « bien être subjectif » est complexe.

A côté du fait qu'au niveau individuel cette relation ne peut pas être prouvée sans faille, certains scientifiques s'interrogent sur les liens de causalité au niveau des sociétés ou des pays. La culture, et les institutions démocratiques sont notamment citées comme éléments explicatifs des différences du niveau du bien-être subjectif.

On a dit déjà que la relation entre revenu matériel et bien-être subjectif est complexe et loin d'être univoque au niveau individuel. Par ailleurs, l'amélioration du niveau de vie matériel d'une société, n'est pas accompagnée automatiquement d'une augmentation du bien-être subjectif « moyen » (voir graphique 2).

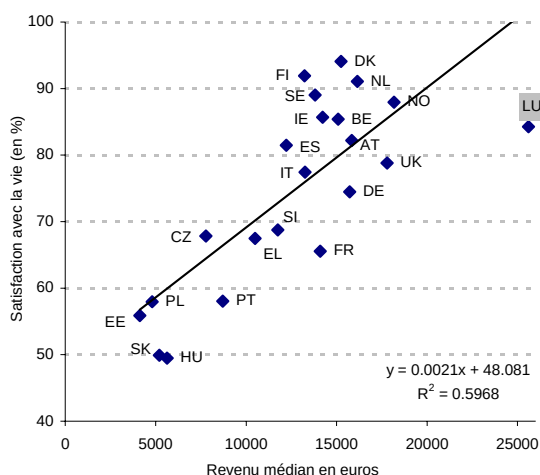
3. Revenu relatif versus revenu absolu

La plupart des études semblent confirmer que la corrélation entre richesse matérielle et bien-être est faible, voire nulle, lorsque l'on se trouve à des niveaux de revenu élevés. Ainsi à un tel stade, une croissance générale de tous les revenus (d'un groupe de personnes, voire d'une population) ne contribue guère au relèvement du degré de satisfaction avec la vie. Toutefois des études empiriques ont montré que l'augmentation individuelle du revenu – toute chose étant égale par ailleurs – (ce qui correspond donc à une croissance relative du revenu) engendre bien un sentiment accru de bien-être.

4. La distribution inégale du bien-être subjectif

Le bien-être subjectif semble positivement corrélé avec certains indicateurs « objectifs ». Ainsi, un revenu médian élevé dans un pays est accompagné d'un niveau élevé de satisfaction avec la vie. Evidemment, cette vue globale doit être nuancée. Ainsi, dans les pays nordiques, mais également en Irlande et en Belgique (qui se trouvent au-dessus de la droite de régression dans le graphique 3), la satisfaction avec la vie est plus élevée que ne le laisserait présager le revenu par habitant. Le contraire vaut pour le Luxembourg où la satisfaction avec la vie est moindre de ce que le revenu par habitant ne laisserait présager.

Graphique 3: Revenu par habitant et satisfaction avec la vie

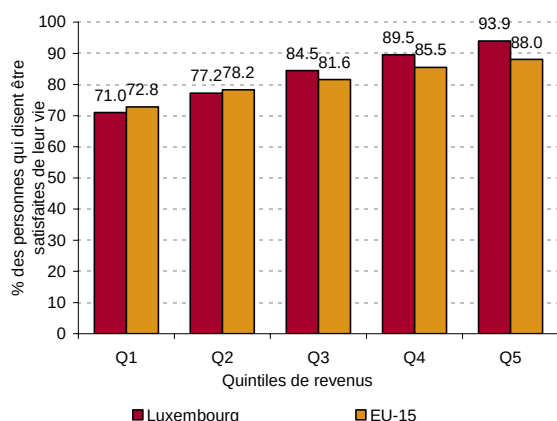


Source : STATEC (EU-SILC), ESS (2001-2004)

Malgré ces nuances, retenons néanmoins que le bien-être subjectif n'est pas indépendant des conditions de vie objectives. Ce constat est corroboré par les différences qui existent entre groupes sociaux à l'intérieur des pays.

Le bien-être subjectif est, d'une façon générale, plus développé parmi les personnes qui disposent d'un revenu élevé que parmi celles qui disposent d'un revenu faible.

Graphique 4: Satisfaction avec la vie selon le niveau de revenu



Source : ESS (2001-2004)

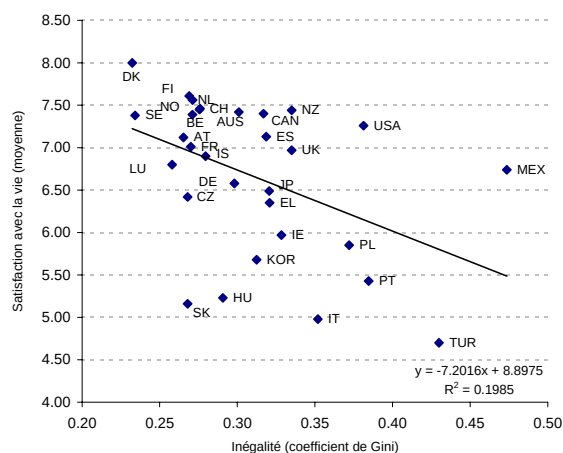
Au Luxembourg, 71 % des personnes situées dans le quintile des revenus les plus faibles (Q1) affirment être satisfaites de leur vie. Dans le quintile des revenus les plus élevés (Q5) ce

pourcentage monte à près de 94 %, soit un différentiel de plus de 20 points (voir graphique 4). Le différentiel entre le quintile Q1 et le quintile Q5 semble même être un peu plus important au Luxembourg que dans l'EU-15 en moyenne.

Les inégalités en termes de satisfaction avec la vie apparaissent également si on prend en considération le niveau d'éducation ou le statut socio-professionnel. 77 % des travailleurs manuels sont satisfaits de leur vie, alors que ce pourcentage atteint 92 % pour les cadres dirigeants et professions intellectuelles.

En mettant en relation l'inégalité des revenus au sein des pays (coefficient de Gini) avec le niveau moyen de satisfaction avec la vie, on trouve une corrélation négative (plus les inégalités sont fortes, moins la satisfaction avec la vie est élevée).

Graphique 5: Inégalités et satisfaction avec la vie



Source : OCDE, World Database on Happiness

Néanmoins, la corrélation est assez faible, ce qui est dû à des « outliers ». Aux Etats-Unis, par exemple les inégalités sont fortes, mais la satisfaction avec la vie est relativement élevée. C'est également le cas au Mexique. A l'inverse, en Slovaquie et en Hongrie, les inégalités de revenus sont faibles, mais le bien-être subjectif est également faible.

On constate cependant que dans un groupe de pays constitué principalement par les pays nordiques où les inégalités sont parmi les plus faibles, le bien-être subjectif est le plus développé.

5. En guise de conclusion

Le « rapport Stiglitz » sur la mesure des performances économiques et du progrès social, remis en 2009 au président de la République française, préconise - à côté des recommandations concernant l'utilisation et les nécessaires réformes du PIB – une approche diversifiée de la qualité de vie :

« Quality of life is a broader concept than economic production and living standards. It includes the full range of factors that influences what we value in living, reaching beyond its material side... Many of the determinants of human well-being are aspects of people's life-circumstances: they cannot be described as resources with imputable prices, even if people do make trade-offs among them. These arguments by themselves are sufficient to suggest that resources are an insufficient metric for quality of life. ».

Parmi les indicateurs de qualité de vie, le bien-être subjectif a toute sa place et les instituts statistiques nationaux sont appelés à s'y intéresser :

« National statistical systems need to ... incorporate questions about various aspects of subjective well-being in their standard surveys. They should also develop longitudinal studies that could support more valid inferences about the relative importance of the various factors at work ».

D'ailleurs, le gouvernement luxembourgeois entend agir dans ce sens. Le programme gouvernemental de 2009 prévoit en effet:

« Ensemble avec le Conseil supérieur pour un Développement durable (CSDD) et le Conseil économique et social (CES), l'Observatoire de la Compétitivité développe un indicateur composite du bien-être au-delà de l'indicateur traditionnel PIB/tête en vue de la mesure du progrès de la société et du bien-être dans une optique de long terme. Cet indicateur est mis en place en se basant sur les statistiques et les bases de données officielles fournies par le STATEC. »

La recherche sur la mesure du bien-être et sur les liens entre richesse matérielle et bien-être n'est qu'à ses débuts. L'interactivité entre les psychologues et les économistes a permis de faire des avancées très intéressantes. Néanmoins beaucoup de questions restent à être explorées, notamment pour ce qui est des déterminants des deux évolutions. Ces clarifications permettront probablement de dégager certaines pistes pour éclairer l'interaction avec les processus de détermination des politiques. Par ailleurs, il se posera la question si la recherche du « plus » de richesse et la « poursuite du bonheur » (*Pursuit of happiness* ancrée dans la constitution des Etats-Unis) doivent être les objectifs ultimes de la vie. Ainsi Amartya Sen (Prix Nobel de l'économie en 1998) soutient que d'autres aspects de la vie comme la liberté et la justice méritent une place privilégiée.

Les champs d'investigations et de discussions sur cette problématique restent largement ouverts.

Références :

Pour plus de détails sur les aspects abordés et notamment pour des références bibliographiques, nous renvoyons à deux contributions des auteurs et les listes bibliographiques y reprises :

- Schuller Guy (2003) – « Economie et bonheur : une relation ambivalente, mais réciproque ». in volume VII : Actes de la Section des sciences morales et politiques, Institut grand-ducal, Luxembourg, pp. 137-162

- Zahlen Paul, Osier Guillaume (2009) – « L'argent fait-il le bonheur ? » et « Bien-être subjectif », in « Rapport travail et cohésion sociale », Cahier économique du Statec n° 109, pp. 62-64 et 99-103

Service central de la statistique et des études économiques
B.P. 304
L-2013 Luxembourg
Tél. 2478-4219 Fax 46 42 89
E-mail: info@statec.etat.lu
Internet: www.statistiques.lu

Pour en savoir plus:
Guy SCHULLER et Paul ZAHLEN
Tél. 247-84271 / 247-84384
E-mail: guy.schuller@statec.etat.lu
paul.zahlen@statec.etat.lu